

COMITÉ ADMINISTRATIF
Ce 12 novembre 2025

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, le 12 novembre 2025, à 19 h.

Présents:	MM.	Jaclin Bégin Serge Marquis Yves Dubé Pierre Godbout	Préfet Préfet suppléant Secteur centre Secteur est
Directeur général :	M.	Normand Lagrange	
Directeur général adj. :	M.	Éric Fournier	
Directrice finance :	M ^{me}	Laurie Béchard	
Absents :		<i>Vacant</i>	Secteur nord

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président, monsieur Jaclin Bégin, la déclare ouverte à 19 h.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux des 8 et 22 octobre 2025;
4. Affaires en découlant;
5. Présentation et acceptation du rapport budgétaire prévisionnel (TNO);
6. Informations;
7. Prévisions budgétaires 2026;
8. Administration générale;
9. Développement;
10. Sécurité incendie;
11. Gestion des territoires non organisés;
12. Résolutions diverses;
13. Divers;
14. Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 8 et 22 OCTOBRE 2025

25-A-177

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Jaclin Bégin et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux des 8 et 22 octobre 2025, dont lecture est dispensée.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE PRÉVISIONNEL

Madame Laurie Béchar, directrice des finances, de l'administration et de l'évaluation foncière, présente le Rapport budgétaire prévisionnel au 31 décembre 2025 du territoire non organisé Rivière-Ojima.

Territoire non organisé (TNO) Rivière-Ojima – Rapport budgétaire prévisionnel au 31 décembre 2025

25-A-178

Proposé par monsieur Pierre Godbout, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter le Rapport budgétaire prévisionnel au 31 décembre 2025 du territoire non organisé Rivière-Ojima, tel que présenté.

INFORMATIONS

Ministère de la Sécurité publique – Dépôt d'un montant de 10 890 \$ dans le cadre du volet 1 du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires*, pour la 1^{ère} cohorte de Pompier I (V1P1C1) – année financière 2019-2020.

Ministère de la Sécurité publique – Dépôt d'un montant de 10 890 \$ dans le cadre du volet 1 du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires*, pour la 2^e cohorte de Pompier I (V1P1C2) – année financière 2019-2020.

Ministère de la Sécurité publique – Dépôt d'un montant de 1 815 \$ dans le cadre du volet 1 du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires*, pour la cohorte de Pompier I (V1P1C1) – année financière 2020-2021.

Recyc-Québec – Information concernant les versements à venir de la compensation 2025 pour la collecte sélective des matières recyclables, d'un montant total de 602 757 \$.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Madame Laurie Béchard présente certains enjeux concernant les prévisions budgétaires 2026. Échanges et discussion suivent.

ADMINISTRATION GENERALE

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi – Nomination d'un représentant

25-A-179

Proposé par monsieur Pierre Godbout, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de nommer monsieur Fernand Major à titre d'administrateur représentant la MRC d'Abitibi-Ouest, au sein du conseil d'administration de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi.

Période des fêtes – Journée de fermeture au public

ATTENDU QUE les bureaux administratifs de la MRC d'Abitibi-Ouest seront fermés pour la période des fêtes, soit du 23 décembre 2025 au 2 janvier 2026, suivant les jours fériés et congés flottants cumulés pour cette période;

ATTENDU QUE devant le peu de personnel éventuellement présent le 22 décembre, il leur sera possible d'utiliser leur banque de temps, de vacances ou heures supplémentaires pour cette journée;

25-A-180

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de fermer le bureau administratif au public, lundi le 22 décembre 2025.

Fonds régions et ruralité (FRR) – Révision des priorités d'intervention 2025-2026

ATTENDU QUE, suivant la résolution 25-165, le conseil de la MRC a révisé ses priorités d'intervention 2025-2026 dans le cadre de la nouvelle entente de développement territoriale du Fonds régions et ruralité, intégrant le volet 3 *Vitalisation*, liant le ministère des Affaires municipales et la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest;

ATTENDU QU' il y a lieu d'amender la résolution afin de retirer la priorité b) *La réalisation de ses mandats en évaluation foncière* ;

25-A-181

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

- **D'AMENDER** la résolution 25-165 du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest ;
- **D'ETABLIR ET D'ADOPTER** les priorités d'intervention portant notamment sur les objets ci-après :
 - a) La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;

- b) Le soutien aux municipalités locales en services et expertises professionnelles ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, économique, environnemental, technologique et numérique;
- e) La mobilisation du milieu et des communautés ainsi que la réalisation de projets structurants favorisant :
 - i. l'attraction et la rétention de la population;
 - ii. la relève et la formation de la main d'œuvre.
- f) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement ou une instance reconnue par la MRC d'Abitibi-Ouest;
- g) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin, soit tout le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- h) Le soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale;
- i) La mise en œuvre de la forêt de proximité;
- j) La mise en œuvre de la *Stratégie jeunesse en milieu municipal 2023-2028*, adoptée par résolution le 21 juin 2023 et portant le numéro 23-135;
- k) Le *Plan de développement durable 2019-2029*, adopté par résolution le 20 mars 2019 et portant le numéro 19-28.

DÉVELOPPEMENT

Entente sectorielle de développement en développement social de l'Abitibi-Témiscamingue – Demande d'aide financière

25-A-182

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu :

- **D'ENTÉRINER** le dépôt de la demande d'aide financière datée du 4 novembre 2025, d'un montant de 10 000 \$, faite dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement en développement social de l'Abitibi-Témiscamingue, pour le projet *Activités de réflexion citoyenne sur le développement social* ;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à agir et signer pour et au nom de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Forum citoyen en développement social – Allocation budgétaire

ATTENDU QUE la MRC d'Abitibi-Ouest, en collaboration avec différents citoyens impliqués et partenaires, souhaite organiser un Forum citoyen en développement social dans les quatre secteurs du territoire de l'Abitibi-Ouest, afin de consulter et mobiliser la population autour de grandes orientations stratégiques;

ATTENDU QUE le projet représente une dépense approximative de 20 000 \$;

ATTENDU QUE, suivant la résolution 25-A-68, un montant de 4 000 \$ a été alloué pour l'animation des quatre événements relatifs au Forum citoyen;

ATTENDU QU' une demande d'aide financière d'un montant de 10 000 \$ a été déposée dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement (ESD) en développement social de l'Abitibi-Témiscamingue, pour le projet *Activités de réflexion citoyenne sur le développement social*;

25-A-183

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Pierre Godbout, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

- **D'ALLOUER** un montant de 6 000 \$, provenant du Fonds régions et ruralité, volet 3 « Vitalisation » pour la tenue d'un forum citoyen en développement social ;
- **D'ACCEPTER** l'offre de service de Jalon, stratégies et solutions en projet, au montant de 4 680 \$ taxes en sus, pour l'animation du forum citoyen;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer, pour et au nom de la MRC d'Abitibi-Ouest, tout document à intervenir en vertu de la présente résolution.

Tourisme Abitibi-Témiscamingue – Guide touristique 2025-2026

25-A-184

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu :

- **DE RESERVER** un espace publicitaire dans la nouvelle édition du guide touristique officiel de l'Abitibi-Témiscamingue, édition 2026-2027;
- **DE PARTAGER** les frais conjointement avec le partenaire stipulé au contrat;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer le contrat d'achat d'espace publicitaire.

Groupe IO/travail de rue – Demande d'appui

ATTENDU QUE l'organisme en travail de rue, Groupe IO, souhaite renouveler son financement octroyé par le ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme québécois de lutte contre la criminalité (PQLC);

ATTENDU QUE la MRC d'Abitibi-Ouest reconnaît la contribution essentielle du Groupe IO à la vitalité et à la sécurité de notre communauté et croit fermement que le maintien de ce soutien financier est indispensable à la poursuite de ses

actions de première ligne et au renforcement du filet social de notre territoire;

25-A-185

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu :

- **QUE** la MRC d'Abitibi-Ouest exprime son appui à la démarche de Groupe IO relative à sa demande de réévaluation du financement dans le cadre du Programme québécois de lutte contre la criminalité (PQLC).

Intégration de l'art dans les espaces publics (UQAT-Confluence Lab)

ATTENDU la résolution 25-A-18 acceptant l'offre de service de l'UQAT (Confluence Lab) afin d'offrir deux ateliers aspirationnels et co-crédation pour démystifier l'intégration de l'art comme moteur de revitalisation des cœurs villageois;

ATTENDU QU' initialement, la résolution 25-A-18 prévoit utiliser l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 2, pour la mise de fonds minimale correspondant à 10% des dépenses admissibles;

ATTENDU QUE la résolution 25-46 du conseil de la MRC prévoit un engagement de 14 803 \$ au Fonds régions et ruralité, volet 2, soit la totalité de l'offre de service;

25-A-186

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Pierre Godbout, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'amender la résolution 25-A-18 pour remplacer le 2^e paragraphe par le suivant :

- **D'UTILISER** l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 2 « Soutien à la compétence de développement local et régional » à cet effet ;

SÉCURITÉ INCENDIE

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Offre de service d'ICARIUM Groupe Conseil

25-A-187

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu :

- **D'ACCEPTER** l'offre de service d'ICARIUM Groupe Conseil, au montant de 17 500 \$, plus les frais applicables, pour coordonner et compléter le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest et les programmes de prévention en découlant ;
- **QUE** les sommes nécessaires soient prélevées à même le poste budgétaire « Administration 1-02-220-60-414-00 » dans la section Sécurité incendie.

GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISES

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

RÉSOLUTIONS DIVERSES

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

DIVERS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

25-A-188

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 20 h 50.

Le préfet

Le directeur général

ADOPTÉ LE : 10 décembre 2025

RATIFIÉ LE : 17 décembre 2025

Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.